

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

-----  
**DÉCISION**  
-----

numéro
CCDC_240725_068

portant sur

---

## ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ BALDARE DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE DE LA RUE DE L'ÉGLISE SUR LA COMMUNE DE LE CAYLAR

---

Le Président de la communauté de communes Lodévois et Larzac,

**VU** le Code de la commande publique et en particulier les articles L.2123-1, R.2123-1 1° spécifiant que le montant des travaux étant inférieur au seuil de cinq-millions-cinq-cent-trente-huit euros Hors Taxes (5 538 000 € HT), il est fait recours à une procédure adaptée ouverte,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4°,

**VU** la délibération n°CC\_230704\_16 du Conseil communautaire du 4 juillet 2023 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

**CONSIDÉRANT** les offres remises à la collectivité dans le cadre de cette procédure,

**CONSIDÉRANT** le rapport d'analyse des offres,

### DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : De conclure le marché relatif aux travaux pour la réhabilitation du réseau assainissement et d'eau potable de la rue de l'Église sur la commune de Le Caylar avec la Société À Responsabilité Limitée (SARL) BALDARE, 18 route de Lodève 34520 SAINT-PIERRE-DE-LA-FAGE,
- **ARTICLE 2** : De préciser que les prestations seront rémunérées à la fois par application de prix forfaitaires et par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix et que les prix forfaitaires et l'évaluation des prestations à exécuter sur la base des prix unitaires s'élèvent à quatre-vingt-mille-sept-cent-soixante-cinq euros Hors Taxes (80 765,00 € HT) soit quatre-vingt-seize-mille-neuf-cent-dix-huit euros Toutes Taxes Comprises (96 918,00 € TTC),
- **ARTICLE 3** : De préciser que les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans l'acte d'engagement du marché relatif à la réhabilitation du réseau assainissement et d'eau potable de la rue de l'Église sur la commune de Le Caylar, annexé à la présente décision,
- **ARTICLE 4** : D'imputer la dépense correspondante au budget assainissement, chapitre 21, article 21532 et au budget annexe du service de l'eau potable, chapitre 21, article 21531,
- **ARTICLE 5** : De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture  
34-200017341-20240725-lmc112133-AR-1-

1  
Date de télétransmission : 25/07/24

Date de publication : 01/08/2024

Date de notification aux tiers :

Moyen de notifications aux tiers :

Fait à Lodève, le vingt cinq juillet deux mille vingt-quatre,

Le Président  
Jean-Luc REQUI



## SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur .....	3
2 - Identification du co-contractant .....	3
3 - Dispositions générales.....	5
3.1 - Objet.....	5
3.2 - Mode de passation .....	5
3.3 - Forme de contrat.....	5
4 - Prix.....	6
5 - Durée et Délais d'exécution .....	6
6 - Paiement .....	7
7 - Avance .....	7
9 - Signature.....	8
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS .....	10

## 1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme: Communauté de Communes Lodévois et Larzac - Service intercommunal des eaux du Lodévois et Larzac

Représentant de l'organisme acheteur : Nom de l'organisme : Communauté de Communes Lodévois et Larzac - Service intercommunal des eaux du Lodévois et Larzac

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

**Maître d'œuvre : BeMEA 7 rue du Chardonay ZAE des Tanes Basses 34800 CLERMONT L'HERAULT**

(Sous réserve de changement ultérieur par décision du maître de l'ouvrage)

## 2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Travaux et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	BALDARE Philippe
Agissant en qualité de	Gérant

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la société **BALDARE** sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	SARL BALDARE
Adresse	18 Route de Lodève - 34520 SAINT PIERRE DE LA FAGE
Courriel	philippe@baldare.fr

Numéro de téléphone	04 67 44 60 42
Numéro de SIRET	420 435 638 00010
Code APE	4312A
Numéro de TVA intracommunautaire	FR 18 420 435 638

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement <sup>1</sup>, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

### **3 - Dispositions générales**

#### **3.1 - Objet**

Le présent Acte d'Engagement concerne :

Travaux d'exécution des travaux sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable de la commune de Le Caylar.

Le présent marché comprend l'ensemble des travaux de terrassements, de construction d'ouvrages, de pose de canalisations, de raccordements nécessaires à la réalisation travaux sur le réseau d'assainissement et d'eau potable de la commune de Le Caylar rue de l'Eglise.

Les travaux consistent en :

##### Réseau d'assainissement

Pose de 122 ml de conduite de distribution en PVC Ø 200 CR16

2 raccordements aux réseaux existants

Pose de 3 regards de visite

Reprise ou création de 10 branchements particuliers

##### Réseau d'eau potable

Pose de 122 ml de conduite de distribution en Fonte DN 100

4 raccordements aux réseaux existants

Pose de 2 vannes de sectorisation

Reprise ou création de 11 branchements particuliers

Et plus généralement, tous les travaux résultant des plans, des obligations, normes, DTU et règlements en vigueur indispensables pour le parfait achèvement des travaux.

#### **3.2 - Mode de passation**

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

#### **3.3 - Forme de contrat**

Il s'agit d'un marché ordinaire.

#### 4 - Prix

Les prestations seront rémunérées à la fois par application de prix forfaitaires et par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix. Les prix forfaitaires et l'évaluation des prestations à exécuter sur la base des prix unitaires sont précisés dans le tableau ci-après :

**pour la solution de base :**

Montant HT	:	80 765,00	.....	Euros
TVA (taux de 20 %)	:	16 153,00	.....	Euros
Montant TTC	:	96 918,00	.....	Euros
Soit en toutes lettres	:	<b>Quatre-vingt-seize mille neuf cent dix-huit Euros</b>		

#### 5 - Durée et Délais d'exécution

Le délai d'exécution que propose le candidat est de : **2 mois**

Le délai d'exécution ne devra toutefois pas dépasser 2 mois. Ce délai ne comprend pas la période de préparation fixée à 1 mois.

A titre d'information le nombre de jours et de mois est calculé de la façon suivante :

Un (1) mois équivaut à vingt (20) jours.

Un (1) semaine équivaut à cinq (5) jours.

Le délai d'exécution débutera à compter de la date fixée dans le CCAP.

## 6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	SARL BALDARE
Prestations concernées	La totalité du présent marché
Domiciliation	CIC BEZIERS ENTREPRISES
Code banque	10057
Code guichet	19028
N° de compte	00044265601
Clé RIB	74
IBAN	FR76 1005 7190 2800 0442 6560 174
BIC	CMCIFRPP

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

**Nota :** Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

## 7 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :



NON

OUI

**Nota** : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

## 8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
45231110-9	Travaux de pose de conduites
45232150-8	Travaux relatifs aux conduites d'alimentation en eau
44161200-8	Canalisations d'eau

## 9 - Signature

### ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (~~nous affirmons~~) sous peine de résiliation du marché à mes (~~nos~~) torts exclusifs que la (~~les~~) société(s) pour laquelle (~~lesquelles~~) j'interviens (~~nous intervenons~~) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A Saint Pierre de la Fage,  
Le 20/06/2024

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement <sup>1</sup>

M. Philippe BALDARE,  
Gérant

Philippe  
BALDARE  
E

Signature  
numérique de  
Philippe BALDARE  
Date : 2024.07.03  
14:59:10 +02'00'

**ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Le montant global de l'offre acceptée par le pouvoir adjudicateur est porté à :

Montant HT : ..... Euros  
TVA (taux de .....%) : ..... Euros  
Montant TTC : ..... Euros  
Soit en toutes lettres : .....  
.....

La présente offre est acceptée

A .....  
Le .....  
Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du  
.....

**NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES**

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....
- La totalité du bon de commande n° ..... afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :  
.....
- La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :  
.....
- La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....

et devant être exécutée par : ..... en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant

A .....  
Le .....

**Signature <sup>1</sup>**

## ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : ..... Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ..... Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ..... Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ..... Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ..... Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			